## Association LOZERE HISTOIRE et GENEALOGIE

Relevé des minutes du notaire HERMET 3E15052 de St Chély d'Apcher d'octobre 1673 à novembre 1673, de Claude Guerrier

Ph	Date	Acte	Lieu de vie des protagonistes	Protagonistes	détail succint de l'acte	observations diverses
9487	1673/11/20	Q	Blavignac		Jean ALANCHE de Rouveyret, mari de Marguerite ROUX, confesse avoir reçu de Vidal ROUX son beau-frère, une vache et 4 brebis données en son CM par moi notaire.	
9468	1673/11/01	Q	Blavignac Termes	ALANCHE Jean, laboureur ROUX Vidal	Jean ALANCHE de Rouveyret confesse avoir reçu de Vidal ROUX son beau frère de la Croze une vache.	acte non terminé (6 lignes inscrites)
9491	1673/11/27	Acc	St Chély d'Apcher	ALHIER Marguerite, ainée	Accord est trouvé entre Marguerite aynée et Marguerite jeune ALHIER, soeurs filles de + Benoît ALHIER, Me maréchal et de + Gounette SABATIER au sujet des legs fait à la dite Marguerite jeune tant par sa mère en son T. chez Me ALBET, que par son père en son T. par Me RAOUL. Jean ALHIER frère est décédé après sa mère et Benoît ALHIER et Gounette SABATIER ont eu 4 enfants.	Voir même registre CM de Marguerite jeune avec Jean AMOUROUX
9492	1673/11/27	CM	St Chély d'Apcher	AMOUROUX Jean	Jean AMOUROUX fils de + Vidal et de + Anne SAVY d'une part et Marguerite ALHIER seconde, fille de + Benoît Me maréchal, et de + Gounette SABATIER d'autre. Tous de St Chély	présence de Jacques AMOUROUX frère de l'époux et d'Antoine ALHIER oncle de l'épouse
9476	1673/11/13	Q	St Chély d'Apcher		Jean ATGIER époux d'Anne ALBUISSON confesse avoir reçu de Benoît ALBUISSON son beau-frère d'Espouzones, 18l. part de la dot constituée à la dite Anne dans son CM par moi notaire.	
9471	1673/11/05	Q	St Pierre le Vieux St Chély d'Apcher		Jean BARTHELEMY de Civeyrac confesse avoir été remboursé Par Antoine CHARREIRE de Brassac, de la valeur d'un champ qu'il vendit au dit CHARREIRE	
9454	1673/10/10	Don	St Pierre le Vieux (Mazeyrac)	BASSET Jean, maçon	Jean BASSET fils de + Bertrand BASSET et d'Isabeau BASSET de Mazeirac p de St Pierre le Vieux, n'ayant plus d'espoir d'avoir des enfants de sa femme Isabeau BUFFIER, fait donation à son frère Pierre BASSET qui demeure en Languedoc, des biens qui lui viennent de la succession de son père et de la donation contractuelle faite par sa mère dans son CM avec la dite BUFFIER du 21/06/1668 sous réserve de continuer à exploiter les dits biens, que le donataire se charge de l'acquittement des constitutions faites à Vidal BASSET leur frère et à Marie BASSET leur soeur,	
9498	1673/11/30	Don	les Bessons (le Cros)		Me Jean BLANC, marchand fait donation à Jean CHARDON fils naturel d'Isabeau POUDEROUX d'une maison à deux étages sise au Cros	pourrait être Etienne BLANC

9493	1673/11/27	Acc	St Chély d'Apcher Rimeize	BOIGNET Astorg, tisserand DAUNYS Agnès, GRANIER Pierre, MATHIEU Marie	Accord entre Astorg BOIGNET, tisserand, donataire (donation du 30 juillet dernier Me RAOUL) de Marguerite DAUNYS fille de feux André et Lucresse POULALHON succédante à sa mère, demandeur en la qualité de donataire, d'une part (sommes en jeu : la dot de la feue POULALHON 300 livres, 1 robe, son CM du 22/05/1616) et Agnès DAUNYS, Pierre GRANIER son beau-fils et Marie MATHIEU femme du dit GRANIER de Monteil, d'autre part. Les dits DAUNYS, GRANIER et MATHIEU argumentent que la donation est nulle, car ledit BOIGNET n'a jamais nourrie et soignée ladite Marguerite DAUNYS. Jean DAUNYS père de feu André (son testament du 08/02/1616) avait institué Agnès DAUNYS, mais Astorg BOIGNET dit que les sommes en jeu sont des biens propres d'André DAUNYS. Accord est trouvé.	
9487	1673/11/20	Q	La Fage St Julien (Chaulhac)	BONNAFE André, laboureur PONSONNALHE Etienne	André BONNAFE confesse avoir reçu d'Etienne BONNAFE son beau-frère mari de Catherine BONNAFE ycelle héritière de + Antoinette BONNAFE sa soeur, 50l. du leg fait par la dite Antoinette au dit André son frère, en son T.	
9480	1663/11/16	Q	les Bessons	BONNAFE Jean BOUCHARENC Jean	Jean BONNAFE dit Bouriaire de Combret confesse avoir reçu de Jean BOUCHARENC de la Védrines son beau-frère 40l. Pour payer la constitution de dot faite à + Delphine BOUCHARENC femme du dit BONNAFE	
9472	1673/11/05	V	la Fage St Julien St Chély d'Apcher	BONNAFE Jean, laboureur PANAFIEU Pierre	Jean BONNAFE d'Aubuges pour régler ses obligation vend à Sr Pierre PANAFIEU des prés pour la valeur de 1071.	signé PANAFIEU
9475	1673/11/12	Q	les Bessons	BONNAFE Jean, laboureur BEYRES Pierre	Jean BONNAFE dit Bourriaire de Combret p des Bessons confesse avoir été remboursé par Pierre BEYRES fils et héritier de + Antoine dit Charrier du dit lieu, d'un pâturage appelé Vielhe Morte sis au Crombet.	
9466	1673/10/26	Q	Prunières Rimeize	BOULET Jean VANEL Pierre	Jean BOULET d'Apcher p de Prunières, confesse avoir reçu de Pierre VANEL son beau- frère de la Chalmette p de Rimeize 800l. de la dot de Jeanne VANEL sa femme,	
9481	1673/11/17	Q	Arzenc Termes	BOUSSUGE Barthélémy, laboureur DURAND François, laboureur	Barthélémy BOUSSUGE, originaire du Chambon d'Albaret le Comtal, marié et habitant Arzenc, confesse avoir reçu de François DURAND de Berc 86l. comme reste et entier paiement de la somme dûe par Jacques BOUSSUGE son frère du dit, somme à prendre sur la vente faite au dit DURAND Chambon	cf : 9476
9476	1673/11/15	Q	Albaret le Comtal Termes	BOUSSUGE Jacques, laboureur DURAND François, laboureur	pour 16l. à payer les honneurs funèbres trentenaires réglés par + Marguerite PAGES en son	cf : 9481 mention de Barthélémy BOUSSUGE frère du dit Jacques
9487	1673/11/21	Q	la Fage St Julien	BOYER Marguerite, RECOULY Pierre CONSTANT Pierre	Marguerite BOYER et Pierre RECOULEY, belle-mère et beau-fils, confessent avoir reçu de Pierre CONSTANT 211. en déduction de la somme portée au contrat entre eux par Me TONSON.	
9469	1673/11/02	Q	La Fage St Julien	BRASSAC Antoine POULALHON Pierre	Antoine BRASSAC Vieux et Pierre POULALHON du Viala de la Fage St Julien de gré et libre volonté, mutuelle et réciproque stipulation se départent du procès en instance U4ILS ONT DEVANT Mrs des officiers du Mandemant. Un accord a été trouvé.	

9484	1673/11/19	V	St Chély d'Apcher	BRASSAC Françoise PARRY Jean, docteur en médecine	Françoise BRASSAC de Sarrouil, fille et héritière de + Jean BRASSAC et de + Catherine CHASTANG vend à Jean PARRY, pâturage, champ et labour pour 400l. Employées à l'acquittement des dettes de l'hérédité.	signé PARRY
9458	1673/10/18	Q	Arcomie et St Chély Termes	BRUNEL Jean et MURET Jean VIGIER Pierre	Jean BRUNEL dit Soldat de Tibiron et Jean MURET boucher, ayant droit de Françoise CHAUDESAIGUES par contrat du 8/10/1673 confessent avoir reçu de Pierre VIGIER mari de Gabrielle REVERSAT 16l. en déduction de la somme que Jean REVERSAT frère de la dite Gabrielle s'est obligé par contrat d'accord	
9470	1673/11/05	Q	St Chély d'Apcher Termes	CAILA Antoine, bourgeois VEDRINE Pierre, GARDELLE André	Sr Antoine CAILA, bourgeois, héritier de + Delle Jeanne DERBOUZES sa tante confesse avoir reçu de Pierre VEDRINE possesseur des biens de Jean GIBERT et d'André GARDELLE mari d'Hélis PAGES et ycelle possédant les biens de + Antoine PAGES son père du lieu de Vigours, quittance d'une obligation du dit Antoine PAGES envers la dite DERBOUZES par Me RAOUL du 8/06/1643	Feue Jeanne DERBOUZES X à Antoine CAYLA (source Lescure page 889)
9468	1673/11/02	Q	Albaret le Comtal	CHAILA Bernard, laboureur	Bernard CHAILA laboureur, de la Rougère, mari de Jeanne CHARREYRE confesse avoir reçu de Pierre CHAUDESAIGUES de Montagut, mari d'Agnès CHARREYRE, 271. 10s. reste de la somme contenue au contrat de subrogation que les dits CHAILA et CHARREYRE firent au dit CHAUDESAIGUES le 21/06/1672 par moi notaire. Jean CHAILA fils dudit Bernard.	
9483	1673/11/19	Ob	Fau de Peyre ST Chély d'Apcher	CHALVET Antoine, laboureur EBULIN Jean, serrurier	Antoine CHALVET de Granigoules le Fau de Peyre confesse devoir à Jean EBULIN 300l. suite a contrat entre les parties, somme qui sera employée à régler pareille obligation dûe par le dit EBOULIN à Etienne PONSONNALHE	signé EBULIN
9457	1673/10/18	Q	Termes Albaret Ste Marie	CHASSANG Pierre, laboureur RAOUL Jean, maçon	Jean RAOUL d'Arfeuille confesse avoir reçu 109l. 5s. sur un prix fait de 120l. pour la construction d'une maison à Pierre CHASTANG du Chaylar sur le dit lieu, au coin de la bassecour de Jeanne BOUSSUGE femme du dit CHASSANG	mention de Jean BOUSSUGE beau père du dit CHASSANG
9464	1673/10/25		La Fage St Julien	CONSTANT Etienne (feue) BONNAFE Antoine		Sont cités Jacques MOULHARAT d'Anglard et un acte chez RAOUL du 12/05/1644 et Isabeau et Jeanne CONSTANT, feues Catherine FAVY et Marie BOYDOULY épouses de feu Etienne CONSTAND
9462	1673/10/25	Acc	Termes La Fage St Julien	CONSTANT Isabeau, Jeanne et Jean MOURGUES Jean	consanguin, et icelui succédant à feue Marie BOUDOULY sa mère, icelles FAVY et BOUDOULY première et seconde femme dudit Etienne CONSTAND, tous du Viala.	mention du T. de Jean CONSTANT du 6/05/1657 mention du 1er mariage du 14/06/1620 et du second du 18/04/1630

					Mre Jean COULOMB, de Serre p de Lavastrie dioc.de St Flour, veut reposer en l'église des Cordeliers tombeau de sa nièce Marguerite CHABANETTE vve en 1ères noces de Jean MIALLANES. A Delphine COULOMB vve de Bertrand PEYRONNET, à Delphine et Catherine PEYRONNET sa sœur et ses nièces, à chacune 30l.; à Catherine COULOMB vve de Pierre CAYRON et à Antoinette CAYRON sa soeur et sa nièce à chacune 30l.; à Agnes COULOMB vve de Jean TALHIAN sa soeur, à Jeanne et Marguerite TALHIAN, filles	
9477	1673/11/15	T	St Chély d'Apcher	COULOMB Jean, prêtre	d'Agnès à chacune 30l.; à Guillaume et Pierre TALHIAN fils d'Agnès, 20l. à chacun; à Catherine CHASTANG fille de + Jacques CHASTANG veuf de Delphine COULOMB sa nièce 30l.; à Antoinette COUDERC vve de Jean CHASTANG son neveu, 30l; à Marguerite CHABERT sa filieule, fille de Jean CHABERT cardeur de St Chély 30l.; à Claude et Jeanne PEYRONNET son filieul et filieule, enfants de Jean PEYRONNET et de Marguerite CHABANETTE son neveu et nièce de St Chély à chacun 30l.; à Claude et Antoinette MIALLANES enfants de Marguerite CHABANETTE et de + Jean MIALLANES son premier mari, à chacune une robe et 12l.; HU Jean PEYRONNET march. de St Chély, neveu	Tous du Serres. signé COULOMB
9459	1673/10/20	Ob	Aumont-Aubrac Les Bessons	DALLO Etienne, laboureur RIMEISE Jean, laboureur	Etienne DALLO de Chancelades confesse devoir à Jean RIMEISE fils de + Jean, son beau frère, 1001.	
9484	1673/11/19	Q	St Chély d'Apcher	EBULIN Jean, serrurier BROS Jean et Blaise	Jean EBULIN, marie de Catherine BROS confesse avoir reçu de Jean et Blaise BROS, beau- père et fils de Sarrouil, 300l., une vache, six brebis de port, 2 linceuls de la constitution de dot faite à la dite BROS en son CM par moi notaire.	signé EBULIN, BROS (père)
9461	1673/10/24	Q	St Chély d'Apcher	GALBERT Claude GALBERT Claude	Claude GALBERT fille de + Etienne confesse avoir reçu d'autre Claude GALBERT, son frère ainé, 301. part du leg de 1001. Fait par le dit + GALBERT père en son T du 2/12/1667	
9472	1673/11/06	Q	St Chély d'Apcher	GIBOULES Jean, tisserand LAFITTE Louis, tisserand	Jean GIBOULES tisserand, fils de Jean et mari de Jeanne LAFITTE, confesse avoir reçu de Louis LAFITTE tisserand son beau père, 15l., une robe, partie de la dot constituée à la dite Jeanne en son CM par moi notaire.	
9490	1673/11/26	T	St Chély d'Apcher	GRANIER Pierre, tisserand	Testament de Pierre GRANIER, tisserand de St Chély, lègue à Cécile et Marguerite GRANIER ses filles, à chacune 1201 quand seront d'âge ou se marieront., à Pierre et Etienne GRANIER ses fils quand seront d'âge, à chacun 601., institue son épouse Claude TIEULON son H.U.	
9467	1673/10/30	Q	Aumont-Aubrac Les Bessons	GRAS Jean BEYRES Pierre	Jean GRAS fils de Bernard de la Chaze de Peyre, demeurant au lieu de las Utes p d'Aumont, confesse avoir reçu de Pierre BEYRES son beau frère, fils et héritier d'Antoine BEYRES charrier de Combret des Bessons, 17l. pour la valeur d'une robe de la dot de + Jeanne BEYRES femme du dit GRAS en son CM par Me VALENTIN (Rimeize)	

			-			
9487	1673/11/22	Acc	St Chély d'Apcher	HERMET frère et sœurs BOUDON Jean Vieux, maréchal	Pour éviter procès entre Jean BOUDON vieux d'une part et Jean HERMET écolier, Françoise HERMET vve d'Antoine RAMADIER, Jeanne HERMET femme de Vidal AMOUROUX, Antoinette HERMET, autre Françoise HERMET femme d'Antoine CHASTANG tous frères et sœurs d'autre, les dits HERMET confirment et précisent la donation entre vifs faite au dit BOUDON devant Me GRANIER le 8/05/1672 pour les services rendus.	signé BOUDON, HERMET
9459	1673/10/19	V	St Chély d'Apcher la Fage St Julien	MARTIN Louise et BEYRE Jean CONORT Jean	Louise MARTIN vve de Antoine TALON de St Chély d'Apcher et Jacques BOYER marchand comme mari de Jeanne TALON tant en leur nom que pour Catherine TALON femme de Jean BORRIER vendent à Jean CONORT charpentier d'Alauziers p de la Fage St Julien, un bois sis à Alauzier pour 301.	
9473	1673/11/08	Sub	St Chély d'Apcher	MICHEL (de) Jean CHASTANG Antoine	Mre Jean de MICHEL sieur du Roc, Conseiller du Roy et spn procureur général en la cour de Guyenne subroge Antoine CHASTANG de ses droits obtenus de Messieurs les officier ordinaires de la ville contre Vidal REVERSAT, sur une maison de 4 étages sise au faubourg supérieur.	mention de Catherine MARTIN mère du dit REVERSAT signé : CHASTANG, DUROC
9469	1673/11/04	Q	Montauban (82) St Chély d'Apcher	MICHEL Jean (de) MICHEL Jean	Jean de MICHEL, sieur du Roc, Conseiller du Roy et son procureur général en la cours des Aides de Guyenne sise à Montauban confesse avoir reçu de Jean MICHEL, bachelier, oncle de Jean MICHEL absent, 2001. pour l'entier paiement d'une obligation de son neveu envers le dit de MICHEL passée en la ville de Paris le 22/03/01672	signé DUROC, MICHEL
9450	1673/10/00		Bacon l'Eglise	MOURGUES Françoise CAZALEDES Françoise	acte incomplet concernant un partage entre Françoise MOURGUES épouse de PELEGRY et Françoise CAZALEDES sa soeur consanguine. Pierre VEDRINES est cité ainsi que	
9452	1673/10/02	Rat	Bacon l'Eglise (Trémouloux)	MOURGUES Françoise CAZALEDES Françoise	ratification de l'acte précédant par Antoine PELEGRY époux de Françoise MOURGUE fille de + Jean MOURGUES et de + Agnès GILY et Guillaume CAZALEDES époux de + Agnès GILY et père de Françoise CAZALEDES de Trémouloux p du Bacon l'Eglise	
9453	1673/10/08	Acc	St Chély d'Apcher Arcomie	MURET Jean, boucher REVERSAT François, laboureur	Jean MURET dit Graisset, boucher de St Chély et François REVERSAT laboureur de Tibiron p d'Arcomie, ayant procès au sujet d'une obligation du 16/10/1672 par Me ALBET ont trouvé accord.	mention de Jean BRUNEL beau-père du dit REVERSAT
9494	1673/11/28	T	Termes (Vigours)	PAGES Catherine	Testament de Catherine PAGES de Vigours p de Termes, lègue à Hélix, Antoine, Antoinette et Marguerite PAGES ses frères et sœurs, à chacun le quart des droits qui lui appartiennent sur les successions de + Antoine PAGES et de + Isabeau COURDESSE leurs parents; institue Etienne PAGES son frère son H.U.	
9470	1673/11/05	Q	Termes St Chély d'Apcher	PAGES Guicharnal et Pierre, laboureurs PANAFIEU Pierre, bourgeois	Guicharnal et Pierre PAGES père et fils de Berc, ont remis à Sr Pierre PANAFIEU 25l. à prendre sur Pierre CHARREYRE héritier de + Vidal CHARREYREson frère, en déduction de la dot constituée par le dit + Vidal à Jeanne CHARREYRE sa fille en son CM avec le dit Pierre PAGES par Me ALBET.	signé PANAFIEU

9458	1673/10/19	Q	St Chély d'Apcher Mende	PANAFIEU Pierre et Jacques de RETZ Anne (delle)	Srs Pierre PANAFIEU bourgeois et Jacques PANAFIEU docteur es droits, Sieur de la Chalmette, père et fils, le fils donnataire et émancipé du père, confessent avoir reçu de delle Anne de RETZ vve de Mre Charles de SAINT BAUZILE Sieur de la Colombesche, docteur et avocat de Mende, laquelle comme mère et administratrice des biens de Jean Jacques de SAINT BAUZILE fils et héritier du dit Charles, absent, et Mre François LOZERAN praticien de St André de Valborgne, praticien et porteur de ses deniers (2440l. sur et en déduction des sommes dues à Delle Marie de SAINT BAUZILLE sur sa constitution dotale avec le Sieur PANAFIEU, fils, contrat du 20/08/1672 chez Me OZIOL (Mende). Cette somme représente la constituion dotale faite à Marie de SAINT BAUZILLE et par son feu père et par feue delle Jeanne de BARDON sa mère.	Jeanne de BARDON est la première épouse décédée de Charles de SAINT BAUZILLE et Anne de RETZ la seconde. (source l'Armorial de Lescure)
9467	1673/11/01	Q	St Chély d'Apcher Termes	PANAFIEU Pierre, bourgeois CHAULHAC Antoine, tailleur d'habits	Pierre PANAFIEU confesse avoir reçu d'Antoine CHAULHAC, tailleur de Termes, 135l. suite à une obligation de 10/1670 par moi notaire.	signé PANAFIEU
9460	1673/10/20		Albaret le Comtal	PAREN Antoine et PRADEIL Guinot PRADEIL Jean	Antoine PAREN et Guinot PRADEIL beau père et beau fils d'Arzidiols, le père ayant fait à sa fille Jeanne donation de la moitié de tous ses biens dans son C.M. par moi notaire du 5/02/1663, confessent avoir retiré des mains de Jean PRADEIL de Treidos, frère du dit Guinot, l'original d'une obligation de 120l. que fit le dit Antoine PAREN envers + Jeanne PRADEIL soeur des dits Jean et Guinot, et que la dite Jeanne léga au dit Guinot tout en instituant son frère Jean son H.U. Item les dits beau-père et beau-fils déclarent entrer dans la constitution de dot faite à Marguerite PAREN soeur du dit Antoine en son CM avec Jacques COUMOUL de Faverolles (15). Item les dits beau père et beau-fils confessent avoir reçu du dit Jean PRADEIL de Treidos 150l. suite à une obligation envers Guinot PRADEIL son frère	signé Jean PRADEIL
9452	1673/10/03	Acc	Albaret le Comtal (Ardioles)	PAREN Mathieu GERBAL Pierre et CONORT Jeanne	les parties : Mathieu PAREN et sa femme (non nommée) d'une part et Pierre GERBAL et sa femme Jeanne CONORT ayant procès concernant le partage de prés et paturages fait le 10/07/1626 par + Jean PAREN et Jean CONORT père de la dite Jeanne, ont trouvé un accord. (confronts des pièces de terre)	
9476	1673/11/13	Q	Albaret le Comtal	PAREN Vidal PAREN Antoine, laboureur	Vidal PAREN fils de Pierre de la Bastide confesse avoir reçu d'Antoine PAREN son cousin d'Anzidiols, 39l. 16s. 3d. dont il est obligé par contrat de transaction passé avec le dit Pierre.	

9479	1663/11/16	Q	Arcomie Arzenc	PLANHES Jean ALHER Jean	Jean PLANHES dit Païsan de la Veissière, époux de Jeanne VIALAR confesse avoir reçu de Jean ALHER son beau-frère, époux d'autre Jeanne VIALAR ycelle donataire de Guillaume VIALAR son père de Montcham, 50l. de la constitution de dot faite en son CM de 02/1665 par moi notaire	cf : 2347 signé VIALAR
9465	1673/10/26	CM	St Chély d'Apcher	PLANHES Jean, maçon CHALVET Marguerite	Jean PLANHES troisième du nom, fils de + Girard et de Michelle TUFFERY de Fosses d'une part et Marguerite CHALVET fille de + Antoine et de + Antoinette CHABANETTE, assistée de Pierre DAVID son beau frère et de Me Jean PEYRONNET marchand, son oncle, d'autre. La dite CHALVET se constitue en dot tous ses biens et droits et en particulier de ceux issus des successions de sa mère et de + Pierre CHABANETTE son ayeul, à l'exception de la succession de son feu père, pour laquelle elle a fait protestation devant Mrs les officiers.	
9480	1663/11/16	Acc	St Chély d'Apcher la Fage St Julien	PORTAFAIX François, laboureur BONNAFE Jean, laboureur	Accord entre François BONNAFE des Clauzes et Jean BONNAFE d'Aubuges qui étaient sur le point d'entrer en procès au sujet de deux précaires consentis par le dit BONNAFE et dit PORTAFAIX.	signé PORTAFAIX
9498	1673/11/30	Don	les Bessons (le Cros)	POUDEROUX Isabeau BLANC Etienne, marchand	Isabeau POUDEROUX fait donation à Etienne BLANC de la maison et jardin qu'elle a au Cros	signé BLANC
9497	1673/11/30		les Bessons (le Cros)	POUDEROUX Isabeau BOUDON Jean, tisserand	échanges et permutation entre les deux parties	
9461	1673/10/23	Q	Termes La Fage Montivernoux	POULALHON Barthélémy, laboureur COURDESSE Guillaume	Barthélémy POULALHON laboureur de Chabanettes, comme père de Marie sa fille procréée de lui et + Jeanne COURDESSE, confesse avoir reçu de Guillaume COURDESSE "Burel" del Téron de Grand Viala le Vieux de la Fage Montivernoux, son beau-frère, les apports et revenus de 3 années pour les 4051. qui restent dûs de la dot de la dite + Jeanne	
9456	1673/10/11	Don	La Fage St Julien	POULALHON Guillaume	Guillaume POULALHON de Chaulhac, fils de + autre Guillaume et de Jeanne DURANT, ayant fait résidence en Languedoc fait donation en cas de mort à Jean POULALHON son frère ainé de Chaulhac, de tous ses biens et droits sur les successions de ses parents et du leg de 30l. fait par + autre Jean POULALHON leur frère en son T. par Me RAOUL	
9475	1673/11/12	Q	Prunières	RAMADIER Jean RUAT Jean	Jean RAMADIER fils de Guillaume dit Balhon de Prunières, mari de Marie RUAT confesse avoirv reçu de Jean RUAT d'Apcher, son beau-frère masson 1021., suite à la subrogation faite par la dite Marie à son frère par contrat devant moi notaire.	
9459	1673/10/20	Q	les Bessons Aumont-Aubrac	RIMEISE Jean, laboureur DALLO Etienne, laboureur	Jean RIMEISE laboureur fils de Jean des Bessons, époux de Louise DALLO confesse avoir reçu d'Etienne DALLO son beau frère laboureur de Chancelades p d'Aumont, 2001., 2 robes pour entier paiement de la constitution de dot faite à la dite Louise par le dit DALLO et + Jeanne AMBERT sa mère en son CM par moi notaire du 27/06/1667	CM du 27/06/1667 de Jean RIMEIZE et Louise DALLE notaire HERMET 3E15047
9457	1573/10/18	Q	St Just (15) St Chély d'Apcher	ROUX Guion, tisserand BRUN Barthélémy, tanneur	Guion ROUX originaire de St Chély et demeurant à Chizolet p de St Just, confesse avoir reçu nde Barthélémy BRUN 12l. 15s. part d'une obligation par Me E. MOUSSIER	

9473	1673/11/07	Q	Prunières Bacon l'Eglise	RUAT Jean, maçon TEISSEDRE Antoine	Jean RUAT d'Apcher, fils de + Vincent, confesse avoir reçu d'Antoine TEISSEDRE du Bacon-Vieux, fils de Jean, 120l. pour l'entier paiement de la vente que fit Agnès PAGES femme du dit RUAT au dit TEISSEDRE père le 24/07/1672 par moi notaire.	
9469	1673/11/02	Q	St Just (15) St Chély d'Apcher	SOLSON Jean tisserands de St Chély	Jean SOLSON fils donataire d'autre Jean de Falcimagnes p de St Just en Auvergne, en son nom et celui de son père, confesse avoir reçu de Jean CHASSANG, Raymond BROS, Jean et autre Jean PROUZET frères, Jean PONSONNALHES, tisserands de St Chély, 120l. pour la vente des fruits que fit les dits SOLSON devant Me TONSON	
9485	1673/11/20	Acc	Noalhac (Bécus)	SOULIER André, Jean, Anne ALANCHE Jean et PIGNOL Hélène	Accord entre Jean SOULIER, André et Anne ses enfants agissant également pour Guillaume, Guillaumette et Anne autres enfants du dit Jean SOULIER et de + Jeanne MICHEL d'une part et Jean ALANCHE et Hélène PIGNOL mariés, la dite PIGNOL héritière de + André MICHEL père de + Antoinette MICHEL, soeur de la dite + Jeanne MICHEL et tante de la dite PIGNOL, sur la succession compliquée de + Jeanne MICHEL	Mention du CM d'André MICHEL et de Jeanne LINSAC du 26/10/1612, du T. de Jeanne MICHEL du 24/02/1650 mention d'autre Jeanne MICHEL sœur de Jeanne et Antoinette mariée à Pierre JULIEN de St Laurent
9464	1673/10/26	Q	St Chély d'Apcher Prunières	TARRISSON Vidal et Benoît BOULET Jean	Vidal et Benoît TARRISSON père et fils, demeurant aux Clauzes, St Chély, confessent avoir été remboursés par Jean BOULET d'Apcher p de Prunières de la taille et cens d'un champ dit de la Roche de la métairie de feu Guillaume BARRIER, marchand du lieu d'Apcher	
9489	1673/11/24	Cancellati on	Bacon l'Eglise	TEISSEDRE Jean GARDELLE Jean	Jean TEISSEDRE fils de + Roubert et Jean GARDELLE dit Lou Marchand, ont accepté de se départir d'un contrat fait par Me CONNORT (Albaret le Comtal). Le 15 septembre dernier. Sont cités Jean HERMET du lieu et les hoirs de Jean LONGHON	
9466	1673/10/27	Q	St Chély d'Apcher	TEISSEDRE Marguerite RAOUL Jean	Marguerite TEISSEDRE vve de Jean RAOUL, boucher, confesse avoir reçu de Jean RAOUL fils du premier lit du dit Jean avec + Marguerite BONNAFE son filiastre, 20l. du gain de survie que le dit RAOUL accorda à la dite TEISSEDRE en leur CM	
9482	1673/11/18	СМ	Arcomie	VALENTIN Jean MALET Marguerite	Jean VALENTIN fils de Jean et de Marguerite AURIAC d'Arcomie d'une part et Marguerite MALET fille de feux Pierre "Bordal" et d'Isabeau FRAISSE, l'épouse de l'avis d'Antoine MALET son frère, d'autre. Les dits Jean VALENTIN et Marguerite AURIAC font donation à leur fils Jean de la moitié de tous leurs biens s'en réservant l'usufruit leurs vies durant. De même Antoine MALET héritier de ses père et mère à constitué à sa soeur dot de 10501. comprenant les legs faits par ses parents en leurs T. par moi notaire.	

					Testament d'Isabeau VASSAL veuve de Pierre FABRE, lègue à Jacques FABRE son fils marié à Prunières avec Jeanne AMOUROUX outre son CM, la somme de 901. due par Jean	
9495	1673/11/30	T	Albaret le Comtal (le Fayet)		PORTAFAIX d'Albaret le Bas suite au prédécès de feue Agnès FABRE fille de la dite VASSAL (rendu de la dot), institue Etienne FABRE son fils ainé son H.U (CM du dit Etienne avec Gabrielle CHAUDESAIGUES du 26/07/1661 par moi notaire)	
9466	1673/10/28	Q	Bacon l'Eglise	VEDRINE Pierre, laboureur	Pierre VEDRINE du Gourry p du Bacon confesse avoir reçu de Pierre VEDRINE fils de + Guinot, son cousin de Trémouloux 100l. 10s. dont le dit + Guinot est obligé envers le dit Pierre par plusieurs obligations.	
9471	1673/11/05	Q	St Chély d'Apcher Rimeize	VEDRINES Jean	Jean VEDRINES jeune troisième du nom, de Sarroulhet et demeurant à St Chély confesse avoir reçu de Guillaume BONNAFE, son beau-frère de Sarroulhet époux de Guillaumette VEDRINES 331. part de la dot que lui ont constituée le dit BONNAFE et Pierre VEDRINES son père dans son CM avec Marguerite CHASTANG par moi notaire.	
9456	1673/10/17	Q	Mende St Chély d'Apcher	VIDAL Guillaume, tisserand	Guillaume VIDAL originaire des Clauzes et demeurant à Mende, comme succédant à + Isabeau MANHES sa mère, confesse avoir reçu de Jean VIDAL Jeune, des Clauzes, 91. reste de 801. restées dans les mains de + André VIDAL père du dit Jean sur la vente du 11/03/1651 que Vidal VIDAL père du dit Guillaume fit à André VIDAL devant Me CAZALEDES.	